

LE P'TIT MAREUILLAIS

MAI 2018

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,

Voici venu le temps de vous présenter le budget de votre commune; ce dernier a été voté le 5 avril dernier, en présence de notre trésorier, Monsieur Alain Mallard. Budget sans surprise, vous pourrez le constater à sa lecture.

Les finances sont correctes et nous nous appliquons à programmer des travaux nécessaires au bon fonctionnement de Mareuil. Nous nous appliquons également à maintenir une bonne gestion grâce à un suivi rigoureux. Nous avons fait le choix cette année encore de ne pas toucher aux taux d'imposition des trois taxes communales. Nous avons, pour cette année encore, la certitude d'avoir le reversement de la taxe d'habitation. Nous verrons l'année prochaine. L'état promet une compensation intégrale!

Le report en fonctionnement de l'année 2017 s'élève à 150 502.03 euros.

Les subventions communales restent à l'identique de l'an passé, mis à part les Galoches Mareuillaises, lesquelles cette année ne nous ont pas sollicités et n'ont pas souhaité de subvention en compensation de l'utilisation de la salle des fêtes une fois par mois pour les après-midi récréatives (chauffage et électricité).

Pour 2017, nous allons investir dans la voirie, au cimetière, et sur les bâtiments communaux. Enfin, une nouvelle fois la baisse significative des remboursements des emprunts; l'annuité s'élève pour 2018 à 7 562.18 euros.

Notre report en fonctionnement est encore une fois très correct, ce qui permet de palier aux dépenses imprévues, notamment au niveau du personnel.

Les membres du Conseil municipal vous souhaitent une bonne lecture et restent à votre écoute si besoin.



BUDGET PRIMITIF 2018

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	198 048.94
	Entretien des bâtiments	10 000.00
	Entretien des voies et réseaux	7 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier, honoraires	17 865.00
	Taxes et impôts	910.00
	Assurance, maintenance, entretien terrains, entretien matériel roulant, entretien petit matériel	16 770.00
	Fournitures administratives & diverses	8 500.00
	Fêtes et cérémonies	4 000.00
	Autres (somme qui peut être utilisée pour régler des investissements non prévus)	133 003.94
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 610.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire	21 200.00
	Personnel non titulaire	19 000.00
	Personnel en contrat aidé	2 700.00
	Charges sociales	19 210.00
014	Fonds de péréquation intercommunale et communale	4 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	92 003.88
	Indemnités des élus et charges	13 600.00
	Participations au SIVOS et participations diverses	73 133.88
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	5 270.00
66	INTERETS DES EMPRUNTS	2 950.49
67	AIDES DE SECOURS	391.05
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	57 150.68
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	417 655.04

RECETTES

013	ATTENUATION DE CHARGES (remboursement des contrats aidés)	702.14
70	PRODUITS ET SERVICES Concessions de cimetière et redevance occupation domaine public pour le gaz	530.00
73	IMPOTS ET TAXES	171 588.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	144 716.00
	Taxe sur les pylônes	9 472.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 500.00
	Dotations de solidarité communautaire	3 900.00
	Droits de mutation	9 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	88 826.00
	Dotations forfaitaire	44 190.00
	Dotations diverses	12 900.00
	Indemnités agence postale + mise à disposition secrétaire de mairie à l'AFR	14 828.00
	Etats compensatoires	13 808.00
	Fonds rythmes scolaires	3 100.00
75	LOCATION SALLE DES FETES	100.00
76	REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES DES LOGEMENTS DE LA CDC ROUILLACAIS	646.00
77	REMBOURSEMENT COTISATIONS ASSURANCE DU PERSONNEL + SUBVENTION ADOUR GARONNE POUR PLAN ENTRETIEN	4 760.87
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	150 502.03
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	417 655.04

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	36 902.88
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	4 611.69
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 000.00
	Achat de parcelles	5 000.00
	Achat de matériel et outillage	7 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	47 060.00
	Aménagement atelier communal	10 000.00
	Portillon bâche incendie place Bicentenaire	1 500.00
	FDAC 2018	23 000.00
	Portail école	2 000.00
	Travaux de réfection de la cour de l'école	3 060.00
	Aménagement vestiaire et douche à la mairie	5 000.00
	Remplacement des volets à la bibliothèque	2 500.00
	Restes à réaliser (maîtrise d'ouvrage projet photovoltaïque, étude raccordement ENEDIS pour projet photovoltaïque, remplacement des fenêtres à la salle des fêtes, thermostats de chauffage à l'école, réserve incendie place Bicentenaire, travaux d'accessibilité à l'école, rampe d'accès pour voiture de service)	21 741.80
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	3 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2017)	27 788.96

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	153 105.33
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	57 150.68
10	DOTATION FONDS DIVERS	68 165.69
	FCTVA	9 521.01
	Excédent de fonctionnement	58 644.68
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2016)	27 788.96

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	153 105.33
---	-------------------

INFORMATIONS DIVERSES...



Les travaux de voirie

Je vous avais annoncé des projets de travaux sur la voirie en janvier dernier.

Ils ont été actés par le conseil municipal; à savoir, travaux dans le cadre du FDAC dans la rue des Trois Chênes, la rue du Levant, et au cimetière avec création de l'allée centrale en enrobé clair et réfection du parking. Travaux réalisés par l'entreprise SCOTPA. Les travaux prévus rue du puits au Plessis et rue du Clos sont reportés, pour la première à cause de travaux de raccordement d'un administré avec ouverture de la chaussée et la seconde pour un problème de pluviales qui doit être réglé en amont et pour lequel nous avons sollicité le bureau d'études BETG.

Autres travaux dans la cour de l'école, prévus en juillet, ainsi que sur les rues du Logis au Plessis, rue des Prairies et rue des Noyers. Ils seront effectués par l'entreprise ECOPATCHER.

Sur la voirie encore, comblement des nids de poules à l'enrobé par l'employé communal, réfection de l'entrée du chemin de l'Ermitage pour lequel nous sommes en attente d'un devis de l'entreprise Boyeldieu Stéphane. Certains autres chemins présentent de fortes dégradations et nous essaierons de faire au mieux pour remédier à cette situation.

Le broyage des bernes sera effectué cette année par la commune de Rouillac avec laquelle nous avons passé une convention.



Divers.....

Au cimetière, nous avons semé de la féтуque (gazon poussant très lentement) autour du columbarium. Nous ferons de même sur les allées, sauf l'allée principale. En attendant, l'entretien du cimetière est effectué par l'association Insert'R de Rouillac, à ma demande.

Bâche à incendie place de bicentenaire : elle a été remplacée mais nous avons un gros problème pour la remplir car les pompiers ne font plus ce travail!! Nos devons la remplir avec nos moyens, c'est à dire un tuyau d'arrosage.

Travaux sur les bâtiments :

Les fenêtres de l'ancienne cantine ont été changées par l'entreprise JL Lanterne de Rouillac-Plaizac.

Les volets de la bibliothèque seront changés par l'entreprise Firmin; nous sommes dans l'attente de devis concernant les pierres de taille dans lesquelles sont fixés les gonds. Certaines sont très endommagées et doivent être changées. Le devis reçu à ce jour propose le changement de toutes les pierres, soit 12 pour un coût de 3 960 euros, ce qui nous semble élevé alors que les volets coûtent 1 932 euros. A suivre.

A la mairie et à l'agence postale, les volets ont été réparés par l'entreprise Lanterne JL et repeints par l'employé communal.

Le hangar communal a été entièrement vidé afin de permettre à l'entreprise Meslier de couler une dalle de béton sur la totalité du sol (normes à respecter). J'ai fait appel à l'association Insert'R pour ce travail. Concernant l'aménagement de la petite salle de réunion en salle pour les employés (avec douche et vestiaires), nous sommes dans l'attente de devis.

Un devis a également été demandé pour une révision d'une partie de la toiture de l'église. Nous sommes très ennuyés avec les oiseaux qui nichent dans le clocher. L'entreprise Bruno Tempéroul a installé du double grillage dans le clocher pour les empêcher de rentrer...; Problème aussi au niveau des cadrans car les oiseaux se perchent sur les aiguilles!!!!

A l'école, nous sommes toujours dans l'attente de la grille d'entrée qui doit être changée.



Aide aux personnes âgées

Le département de la Charente souhaite offrir une réponse personnalisée aux usagers. L'année 2018 sera l'occasion d'offrir un nouveau service de proximité aux personnes âgées de 60 ans et plus, à leurs aidants, ainsi qu'aux professionnels.

Des permanences d'accueil décentralisées vont être organisées. Elles auront lieu une fois par semaine et vous permettront d'obtenir des réponses concernant la prise en charge des personnes âgées telles que l'obtention de l'allocation personnalisée d'autonomie, les aides-ménagères, les actions de prévention, les moyens de soutien des proches aidants, l'accueil familial, les différents types d'accueil en établissement pour personnes âgées ou handicapées, les obligations alimentaires, les recours sur succession etc.

Madame Larissa MONTEIRO sera chargée d'animer ces permanences qui seront le matin pour l'accueil des usagers.

Pour la rencontrer, il faudra prendre un rendez-vous auprès de la MDS de Rouillac au 05 16 09 51 37.



Aide à l'obtention du permis de conduire

L'obtention du permis de conduire est une étape souvent essentielle dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté de nos jeunes concitoyens. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les jeunes dans ce parcours d'apprentissage par le biais d'un dispositif pour les jeunes les plus précaires engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité du règlement d'intervention en vigueur et dont vous pourrez prendre connaissance sur aidepermisdeconduire.fr.

A titre indicatif, sont éligibles les jeunes titulaires d'un diplôme de la filière professionnelle et agricole (BEP, CAP, BAC Pro etc) s'engageant vers une insertion professionnelle à l'issue de leur diplôme.

Afin de vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur www.aidepermisdeconduire.fr



Prévention grêle – SILFA Charente

Le SILFA est un syndicat qui agit contre les fléaux atmosphériques, comme la grêle. En lien avec l'ANELFA, afin de prévenir les orages de grêle, le SILFA a mis en place 46 générateurs répartis sur le département, qui consistent à mettre dans l'air des noyaux glaçogènes artificiels, qui permettent d'alimenter les courants ascendants des orages. Une étude a montré que les dommages enregistrés par les assureurs grêle étaient plus faibles dans les départements équipés de générateurs que dans les régions environnantes. Des bénévoles assurent la mise en marche de ces générateurs, via les prévisions de Météo France.



Mise à disposition d'un ordinateur à la mairie

Nous vous rappelons que la mairie met à votre disposition un ordinateur portable ainsi que le photocopieur, afin d'effectuer vos démarches administratives.

Si vous avez besoin d'aide pour certaines démarches (carte grise, permis de conduire etc), n'hésitez pas à appeler la mairie, afin de convenir ensemble d'un rendez-vous. La gérante de l'agence postale peut également apporter son aide, pour certaines démarches.



Compteur électronique GRDF

En 2016, plusieurs zones pilotes de déploiement des compteurs communicants GRDF ont été mises en place. Le fonctionnement de ces compteurs donne satisfaction que ce soit à GRDF mais aussi aux clients. Afin de pouvoir mettre en place ces compteurs, les communes doivent signer une convention de partenariat avec GRDF. D'ici 2022, ce nouvel outil sera disponible pour l'ensemble des clients GRDF.

La pose des compteurs communicants n'est pas obligatoire. Elle se fait selon la volonté des clients. Le consommateur n'a plus besoin d'être présent lors du passage du releveur. Les relevés se font à distance quotidiennement. Les informations sont transmises par radio à un concentrateur qui les relaye ensuite, par Internet, via téléphonie mobile ou réseaux filaires. Les ondes radio émises sont équivalentes à celles d'une télécommande de parking, deux fois par jour. Le fournisseur de gaz naturel facture systématiquement sur relevés réels et informe régulièrement le client sur sa consommation. L'impact sur la facture sera de l'ordre de 0,3%.

La commune doit se prononcer, lors d'une prochaine réunion de conseil, si elle souhaite signer une convention avec GRDF, afin que les particuliers, qui le désirent, puissent s'équiper d'un compteur communicant.



Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine

Le tour cycliste International du Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine va passer à Mareuil le mercredi 22 août 2018, lors de la 2^{ème} étape qui reliera Segonzac à Melle.

Veillez noter cette date dans vos agendas !



DU NOUVEAU A MAREUIL !

Depuis début Avril 2018, l'association « YOGA à MAREUIL » propose un cours de yoga en petit groupe, permettant de pratiquer postures, exercices respiratoires et temps de méditation, dans le respect des possibilités et des aspirations de chacun.

« Prendre un temps pour soi... Apprendre à respirer... Développer la souplesse, la détente, la concentration... Faire circuler l'énergie... Rechercher l'équilibre et l'harmonie... Vivre en pleine conscience l'instant présent... »

Voici en quelques mots ce que le yoga nous propose de vivre.

Venez nous rejoindre **le mardi de 10h30 à 11h45** dans la salle des mariages,
au-dessus de la Mairie de MAREUIL.

Le premier cours d'essai est gratuit.

Penser à apporter un tapis de sol et une tenue souple, adaptée à la saison !

Pour tout renseignement et pour s'inscrire, merci de contacter le professeur :
Claudine GARGUILO au 06 10 39 02 78 ou claudine.garguilo@wanadoo.fr



Semaine fédérale de cyclotourisme

Chaque année, est organisée en France la semaine fédérale internationale de cyclotourisme. L'année prochaine, elle aura lieu en Charente.

Notre commune aura le privilège d'accueillir des cyclotouristes le jeudi 8 août 2019. L'association en charge de l'organisation de cet événement est venue présenter en mairie le déroulement de cette semaine. Etaient associés à cette réunion les Guidons Mareuillais et les Galoches Mareuillaises.

Le village devra être décoré le 8 août 2019, afin d'accueillir les cyclotouristes dans une ambiance conviviale.

L'association recherche aussi des bénévoles. Si ça vous intéresse, merci de contacter Eric LE GALL au 06 52 26 20 66 ou sf2019.benevoles@gmail.com



Site Internet de la commune

Juste un petit rappel pour vous dire que le site Internet de la commune de Mareuil est régulièrement mis à jour.

Vous trouverez les comptes-rendus de conseil municipal, les festivités dans le Rouillacais, des informations administratives.

Vous pourrez également télécharger la plaquette sur notre commune qui avait été créée par la communauté de communes du Rouillacais, lors de l'inventaire du patrimoine de Mareuil. Il se trouve dans la rubrique « Tourisme ».

<http://mareuil.e-monsite.com/>

En bref.....

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

A ce jour, les travaux concernant le PLUI continuent d'avancer, mais je ne suis pas en mesure de vous donner un chiffre concernant la surface constructible allouée à Mareuil.

Nous sommes à l'étape du PADD qui est le Projet d'Aménagement et de développement Durable.

Les élus communautaires ont émis le souhait de définir une surface à construire de 157 hectares pour l'ensemble du territoire pour les 10 ans à venir. Le cabinet URBAM qui dirige nos travaux opte plutôt pour 90 hectares.

Quelle que soit la surface allouée à la Communauté de communes en globalité, il faudra ensuite effectuer un partage entre les communes membres. De quelle manière et sur quels critères, rien n'est encore acté.

La priorité pour les zones à construire se situe dans les bourgs et ensuite les hameaux importants.

Pour l'instant, le PLUI est ralenti car le SCOT, schéma de cohérence territoriale, qui est l'entité qui supervise le PLUI, a connu des problèmes de gouvernance et de personnels.

Cela retarde d'autant l'élaboration du PLUI, et en attendant, toutes les demandes d'urbanisme sont soumises à l'étude des services de l'Etat. Le Préfet est décisionnaire.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancée de nos travaux.

Projet de territoire

Le 23 avril dernier, le cabinet ARCHOS, missionné pour ce travail, a présenté aux élus communautaires, la trame du projet de territoire du Rouillacais élaboré pour les 12 ans à venir. La phase de rédaction est en cours et la date du 15 juin prochain a été arrêtée pour une présentation du projet à l'ensemble des élus municipaux et les forces vives ayant participé à l'élaboration du projet.

Feux de plein air

Une nouvelle fois un rappel, et cette fois-ci ce sera le dernier avant l'interdiction totale des feux de plein air à partir du 1^{er} juin prochain.

La déchetterie de Rouillac est à votre disposition pour y déposer vos branchages. Une réflexion est menée pour un éventuel stockage des déchets verts, en vue d'être broyé par le broyeur à végétaux de la communauté de communes du Rouillacais.

Désherbage et produits phytosanitaires

C'est un sujet particulièrement délicat, mais je voudrais tout d'abord remercier les administrés qui font preuve de civisme en nettoyant devant leurs propriétés ou en fleurissant le long des voies. Par contre, je rappelle à certains d'entre vous que l'utilisation de désherbants chimiques est interdite sur le domaine public, autrement dit en bordure des voies communales.

La commune s'est engagée dans la démarche « zéro pesticide », et un plan d'entretien des espaces publics a été établi par l'organisme La FREDON.

Beaucoup d'espaces enherbés bordant les voies sont tondues par l'employé communal, mais il ne peut pas tout faire en même temps, d'autant qu'il n'a que 26 heures hebdomadaires. Nous n'avons à ce jour pas réussi à recruter un employé supplémentaire, faute de candidat qualifié et qui accepte un mi-temps de 17 heures hebdomadaires.

L'association INSERT'R intervient régulièrement au cimetière... La place Philémon Martin a besoin d'un grand nettoyage et ce travail leur sera confié. Un paillage conséquent sera appliqué et réduira les repousses de l'herbe.

La commune de Rouillac interviendra pour le broyage en bordure des voies communales et si possible, sur les chemins. Je suis dans l'attente de leurs disponibilités.

Nous devons apprendre à changer notre vision sur l'herbe et encourager l'action de la commune pour un environnement meilleur, et penser aux générations futures.

Ecole

Comme je le pressentais, le couperet est tombé et notre RPI perd une classe. Les effectifs ont chuté et le seuil d'élèves par classe a augmenté! C'est donc à la rentrée prochaine que nous repasserons à 5 classes. 3 à Mareuil et 2 à Courbillac.

J'ai une grande crainte quant à l'avenir de nos écoles rurales, car l'Education Nationale n'a pas enterré leur projet de regroupement par niveau! Ce qui veut dire des pôles d'éducation pour l'ensemble des enfants du territoire de la Communauté de communes. Bon, les ministres changent, alors attendons et voyons!!

Je vous rappelle que je reste à votre écoute si besoin et que vous pouvez me joindre au 0626901556.

Les membres du Conseil municipal également.

A très bientôt pour votre journal d'été

